



RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Dans le cadre du renouvellement du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale et conformément aux dispositions du Code de l'action sociale et des familles (article L.123-6), Monsieur Le Maire procède à un appel à candidatures auprès des associations participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune.

Les associations concernées sont invitées à désigner un à deux représentants chacune afin de siéger au sein du Conseil d'Administration du CCAS.

Les candidatures devront comporter un courrier signé par le représentant légal de l'association mentionnant les coordonnées du (des) candidat(es) proposé(es),

Les dossiers de candidature devront être transmis à la mairie, par voie postale ou par courriel à mairie@stchelydapcher.fr jusqu'au 28 avril 2026.

Passé ce délai, aucune candidature ne pourra être prise en compte.



Christophe GACHE
Maire de SAINT-CHELY D'APCHER
Président du CCAS